



# ÉCOLE SECONDAIRE D'AMOS



## PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents  
de l'école secondaire d'Amos  
le mardi 21 septembre 2021  
au Magoshan du pavillon La Forêt  
à 19 heures

Sont présents les onze parents suivants :

Mme Marie-Ève Arcand  
Mme Marie-Ève Fortin  
Mme Cathy Gauthier  
Mme Annick Gravel  
Mme Caroline Jolicoeur  
Mme Maryève Lamerise

Mme Julie Lefebvre  
Mme Lise Lévesque  
M. Marco Prévost  
Mme Isabelle Talbot  
Mme Marie-Josée Tremblay

**1. Ouverture de l'assemblée**

Mme Nancy Létourneau souhaite la bienvenue à tous et toutes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

AG1-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Lefebvre QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2020**

AG2-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Caroline Jolicoeur QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2020 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Information et échanges**

Mme Nancy Létourneau parle de l'organisation scolaire 2021-2022. Elle fait la présentation du Rapport annuel 2020-2021. Elle donne des explications au sujet des valeurs de l'école secondaire d'Amos.

Mme Létourneau présente également les orientations du projet éducatif et les priorités dégagées pour 2021-2022.

Elle explique les responsabilités de la direction, des enseignants, enseignantes et des intervenants et intervenantes.

Mme Létourneau énonce les règles d'obtention du diplôme d'études secondaires. L'horaire des récupérations est expliqué et les raisons du changement de la grille-horaire également. De plus, le fonctionnement du système d'absences est abordé et les conséquences pour les récalcitrants sont précisées.

Des questions sont posées par certains parents auxquelles répondent les membres de la direction.

## **5. Élections au conseil d'établissement**

### **5.1 Information**

Mme Létourneau informe les parents que le conseil d'établissement est composé de vingt personnes dont huit parents, six membres du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien, un membre des professionnels, deux élèves et deux représentants de la communauté. Cette année, six sièges sont disponibles pour les parents.

### **5.2 Présidence et secrétariat d'élection**

AG3-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Cathy Gauthier QUE Mme Nancy Létourneau soit nommée présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG4-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Létourneau QUE M. Mathieu Chevrier soit secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.3. Élection des parents**

AG5-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Ève Fortin QUE les personnes suivantes fassent partie du conseil d'établissement :

Mme Marie-Ève Fortin (2 ans)  
Mme Cathy Gauthier (2 ans)  
Mme Annick Gravel (1 an)  
Mme Caroline Jolicoeur (2 ans)

Mme Manon Morissette (2 ans)  
M. Réjean Paquette (1 an)  
M. Marco Prévost (2 ans)  
Mme Isabelle Talbot (2 ans)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.4. Élection au comité de parents**

AG6-2122 IL EST PROPOSÉ par M. Marco Prévost QUE le délégué au comité de parents et son substitut soient nommés lors de la première réunion du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.5 Organisme de participation des parents**

AG7-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QU'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.6 CC-EHDAA**

L'intérêt de M. Réjean Paquette à faire partie encore cette année du comité EHDAA sera vérifié à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

**6. Autres sujets**

Il n'y a pas d'autres sujets.

**7. Levée de l'assemblée**

AG8-2122 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE cette assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nancy Létourneau,  
Présidente d'élection

Mathieu Chevrier,  
Secrétaire d'élection